

L'Arrivage

d'Adstock

SORTEZ VOS ARCHIVES !

L'ANNÉE 2021 MARQUERA LE 20^E ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK. VOUS POSSÉDEZ DES PHOTOS HISTORIQUES OU DES DOCUMENTS ANCIENS? PARTAGEZ-LES AVEC NOUS AFIN DE MONTER UNE ÉVENTUELLE EXPOSITION ITINÉRANTE. FAITES PARVENIR VOS TRÉSORS À : COMMUNICATION@ADSTOCK.CA

IL N'Y A PAS DE MOMENT MIEUX CHOISI POUR VOUS DIRE MERCI DE LA CONFIANCE QUE VOUS NOUS TÉMOIGNEZ DEPUIS PLUS DE 15 ANS ! L'ÉQUIPE DE L'ARRIVAGE VOUS SOUHAITE SANTÉ ET BONHEUR EN 2021, ET POURQUOI PAS UNE ANNÉE QUI NOUS FERA OUBLIER CELLE QU'ON VIENT DE TERMINER !



LE COMPLEXE AGORA REPRENDRÀ VIE !

L'édifice a trouvé preneur. Constituant une excellente nouvelle pour la Municipalité, les promoteurs provenant du domaine immobilier ont entrepris des pourparlers avec les gens du milieu. Ils souhaitent répondre aux besoins et désirent adapter une formule pouvant offrir dans un premier temps des appartements pour les personnes autonomes âgées de 55 ans et plus. D'autres options sont aussi envisagées et sont actuellement à l'étude, mais les promoteurs veulent prendre le temps de bien faire les choses avec la communauté. Nous pouvons ainsi que nous réjouir de cette nouvelle. Félicitons les nouveaux propriétaires, messieurs William Simard et Martin Bilodeau.



UNE ADSTOCK DE BELLE PLACE

HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES!

La prochaine émission mettra l'accent sur l'importance du bénévolat dans la Municipalité d'Adstock. Avec plus d'une soixantaine d'organismes présents sur le territoire, sans ces personnes, le développement de la communauté ne serait pas pareil. L'émission sera diffusée le 20 janvier 2021 à 18h30 au canal HD 555 pour les abonnés de COGECO et au canal HD 609 pour les abonnés de Vidéotron. L'émission sera présentée sur la page Facebook de la

Municipalité le **27 janvier 2021**. Il sera également possible de la visionner via le site Internet de la municipalité (www.adstock.ca), dans l'onglet « Découvrir Adstock ».

MERCI!

CHANTAL CLOUTIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE

Grâce à notre clientèle de l'épicerie Boni-choix, nous avons remis un don de 500 \$ à l'organisme la Bibliothèque Jean-Guy-Marais. Merci d'avoir choisi notre coopérative ainsi que le lait Natrel. Merci à Agropur, coopérative laitière d'ici au Québec.



Pendant tout le mois d'octobre, sur chaque produit Natrel vendu, 0,50 \$ était remis à un organisme local jusqu'à un montant de 500 \$.

DEVENIR PRÉPOSÉS AUX BÉNÉFICIAIRES EN CHSLD

128 personnes pourront bénéficier d'une bourse de 9 210 \$ pour effectuer leur formation, en accélérée, en vue de devenir préposés aux bénéficiaires (PAB) dans l'un des 29 CHSLD du CISSS de Chaudière-Appalaches. Depuis le lancement de ces bourses, ce sont 275 PAB qui travaillent déjà dans nos CHSLD. Leur venue permettra de soutenir le personnel déjà en place et d'améliorer la qualité et la sécurité des soins de nos résidents. De nouveaux visages intégreront nos installations dans les prochaines semaines au grand plaisir des résidents et des employés.

COMMENT S'INSCRIRE?

Les futurs candidats sont invités à s'inscrire sur : www.admissionfp.com d'ici le 8 janvier aux CFP de Montmagny, Lévis et Saint-Georges et d'ici le 15 janvier au CFP de Thetford. Pour en savoir plus, les candidats peuvent visiter le www.monemploi-sante.ca - encadré Formation accélérée pour devenir préposés aux bénéficiaires.

L'Équipe

L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST
ADSTOCK G0N 1S0
TÉL. : 418 422-2272
lisonsturtcotte55@gmail.com

MEMBRES:

JESSIE JACQUES
FRANCINE MARCOUX
LINDA ROY
LISE TURCOTTE

RÉDACTEUR EN CHEF :

RICHARD SAMSON

GRAPHISME ET IMPRESSION:

IMPRIMERIE GINGRAS

PUBLICITÉ:

BERNADETTE LAMBERT
418 338-2531

NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER
LA LECTURE DE NOS TEXTES,
L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND
ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME
L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ
DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT
EXTÉRIEUR
PAR LA POSTE : 20 \$

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Culture
et Communications
Québec

APPEL DE PROJETS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

VOUS AIMERIEZ VOIR UN PROJET NAÎTRE POUR AMÉLIORER VOTRE SECTEUR?

La MRC des Appalaches en collaboration avec le comité d'analyse de la Municipalité lancera prochainement un appel de projets dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 2 Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC. Les comités et associations sont invités à réfléchir à leurs projets et préparer leur demande de subvention. Dans le but de soutenir des initiatives structurantes, l'aide accordée peut atteindre 15 000 \$.

Outre les municipalités, les organismes à but non lucratif (OBNL) et les coopératives sont admissibles au programme. Les projets soutenus par le FRR doivent cadrer dans la vision de développement et les priorités de la MRC, à savoir d'assurer la rétention de la population et de la main-d'œuvre, de favoriser le développement économique, agroalimentaire, culturel, rural et technologique, de préserver la qualité de vie et de l'environnement et enfin d'assurer l'accessibilité aux services de santé, d'éducation et de transport collectif.

La Municipalité via notre ressource en communication et des relations avec le milieu peut vous accompagner dans la rédaction de votre projet. N'attendez pas à la dernière minute, car la date limite sera autour du début du mois de février.

Suivez la page Facebook de la Municipalité d'Adstock afin de connaître éventuellement la date pour déposer votre projet ou écrivez à communication@adstock.ca

SITUATION ENTOURANT LE TRANSPORT ADAPTÉ

[AFFECTANT 23 PERSONNES D'ADSTOCK]

Récemment, la ville de Thetford, qui est l'organisme mandataire qui administre Transport adapté de la Région de Thetford, a revu son mode de tarification. Cela peut avoir pour effet de pénaliser les usagers selon leur lieu de résidence. L'an dernier, il faut se rappeler que ce sont les municipalités qui ont essuyé le coup d'une très grande augmentation. La ville de Thetford a modifié la répartition de la quote-part des municipalités en la faisant passer au prorata de la population totale plutôt qu'au nombre d'usagers bénéficiant du service. Ainsi, la facture de la Municipalité d'Adstock est passée de 2 693,16 \$ en 2019 à 7 075,69 \$ en 2020 et à 7 999,52 \$ (347,81 \$ par personne) en 2021.

L'an dernier, le conseil municipal a adopté une résolution demandant à la ville et à l'organisme délégué de revoir la fourniture de services, car il existait une iniquité dans la notion des transports courts et longs et qui profitaient aux usagers de la ville et qui désavantageaient ceux en périphérie. Des travaux furent faits et un premier pas, faut-il le reconnaître, a été franchi en abrogeant cette notion discriminante

pour l'usager n'habitant pas le centre de la ville. Cependant, il reste encore d'autres réflexions à faire. Et c'est pourquoi le conseil municipal d'Adstock a adopté une nouvelle résolution en décembre dernier demandant que soit revu notamment la quote-part pour inclure d'autres variables comme celle du nombre d'usagers.

Voici un exemple de changement pour un usager provenant de la Municipalité d'Adstock. En 2020, le coût était de 6 \$ pour un aller-retour par jour pour maximum deux transports par semaine. À compter du 1^{er} janvier 2021, le même transport coûtera 14 \$ pour huit transports par mois (peu importe si le mois compte 4 semaines ou 5) avec une possibilité de déboursier 0,62 \$ du kilomètre pour des déplacements additionnels (donc, pour la même distance, un coût supplémentaire de 26,04 \$ pour un aller-retour).

Ainsi, ce mode de répartition impacte les usagers résidant à plus de cinq kilomètres et habitant aux extrémités de la MRC des Appalaches. À cause de la hausse importante des coûts, ils peuvent se priver eux-mêmes d'un service essentiel. La solution ne peut pas être qu'ils se tournent vers leur municipalité pour les aider à compenser la hausse de ces tarifs. Les municipalités paient déjà leur part car leur quote-part, qui a déjà augmenté, tient compte de la population totale alors que cette dernière ne bénéficie pas du service.

Pour connaître la problématique vue par un parent, lisez notre lettre ouverte en page 21.

CONSTRUCTIONS
MARQUIS POULIN
Entrepreneur général
Résidentiel • Commercial
Licence RBQ 2636-8811-88

30, Lachance Adstock (QC)
const.mp@tlb.sympatico.ca

418.422.2175 • Cell.: 418.332.9599

LE DERNIER BUDGET DE VOTRE CINQUIÈME CONSEIL MUNICIPAL

L'année 2021 sera une année électorale mais marque également le 20^e anniversaire de fondation de la Municipalité d'Adstock, suite au regroupement de trois municipalités. Nous soulignerons cet événement de manière modeste considérant la situation qui prévaut encore au Québec. D'ici là, votre nouveau calendrier municipal témoigne de la diversité et de la beauté de notre milieu. Nous remercions Janyn Dus-sault, citoyen d'Adstock et résident du secteur Saint-Méthode, pour sa magnifique contribution photographique à cette nouvelle parution.

Le conseil municipal a demandé aux différents départements de travailler un budget d'opérations en **maintenant un taux de taxes et un gel de la tarification** et ce, malgré la hausse des coûts entourant certains contrats provenant de fournisseurs externes. L'équipe municipale a œuvré en ce sens et a atteint cet objectif.

Nous savons que les attentes sont grandes concernant l'**amélioration des chemins et de certaines infrastructures municipales**. Nous répartissons les investissements sur le territoire et tenons compte aussi de la capacité financière des contribuables. Nous tentons toujours d'aller chercher les subventions pour éviter que les projets soient entièrement payés par les contribuables. C'est ce qui détermine parfois l'ordre dans lequel les travaux se réalisent sans toutefois diminuer l'urgence ou l'aspect prioritaire des autres travaux. Nous savons que tout le monde paie des taxes, nous aussi en passant, et tous s'attendent à avoir rapidement et en même temps les travaux d'entretien ou d'amélioration. À cette fin, nous convierons au courant de l'année les citoyens et les groupes de citoyens à un rendez-vous afin d'élaborer un plan quinquennal d'amélioration des chemins. Nos citoyens pourront ainsi s'exprimer et ensemble, nous tenterons de planifier notre futur dans le meilleur consensus.

Les échéances de paiement de votre compte de taxes seront les **28 février, 31 mai, 31 août 2021**. Encore cette année, les contribuables propriétaires d'une résidence qui acquitteront le paiement complet de leur compte de taxes, avant la première échéance du 28 février, pourront bénéficier d'un rabais de 2% sous forme d'achat local. Et une nouvelle mesure incitative à l'achat local s'ajoute cette année pour les résidents non-permanents afin de les fidéliser aux services et aux commerces de proximité sur le territoire. Les détails de ces deux mesures sont connus sur le site web de la Municipalité (adstock.ca) à l'onglet services-aux-citoyens/mesures-daide-aux-citoyens/.



ROYAL LEPAGE
PRO
www.royallepage.ca
418-338-4220
Cell: **418-334-4774**
daniel.bisson@royallepage.ca

GESTION IMMOBILIERE ADSTOCK GIA
Membre du groupe SMC
Immobilier à revenus | Chalets à louer
9 rue de la Plage Est
Adstock (Québec) G0N 1S0
legroupeadstock@adstock.com
418 422-5502
www.gestionimmobiliereadstock.com

Voici maintenant les **faits saillants du budget 2021**. Vous trouverez plus loin également le tableau sommaire, des comparatifs ainsi que quelques graphiques.

- Hausse de 1,25% de la richesse foncière par rapport à l'an dernier;
- Diminution du budget total de 0,18%;
- Hausse minime de la quote-part de la MRC des Appalaches de 0,37%;
- Hausse de la facture de la Sûreté du Québec de 5,6 %;
- Hausse du contrat de la collecte des matières résiduelles de 2,5%;
- Maintien du taux de taxation foncière à 0,0077 \$ (du 100\$ d'évaluation), soit le plus bas de l'histoire de la Municipalité;
- Gel des principaux tarifs et maintien du principe général d'utilisateur/payeur (avec un taux fixe et d'un taux variable selon certains services);
- Reconstitution d'un budget en voirie pour l'entretien des chemins;
- Maintien de fonds de développement de la Municipalité (stratégique, socio-économique, politique familiale et aînés et environnement).

Au cours des mois de janvier et février, l'équipe travaillera sur l'échéancier des travaux de l'année 2021. Ce sera une grosse année de chantiers en raison des subventions reçues. Dans les prochaines éditions de L'Arrivée, nous vous ferons connaître les détails.

Entretiens, voici les **dossiers qu'il faudra surveiller en début d'année**. D'autres s'ajouteront évidemment au fil des mois.

- Réouverture du Complexe Agora;
- Tarification du service entourant le transport adapté;
- Décision et suivi face à l'annexion du lac à la Truite;
- Coût du loisir intermunicipal et le retour du hockey mineur;
- Projets du Domaine Escapad et du Centre de transformation agro-alimentaire;
- Discussions autour du nouveau schéma de couverture en incendie de la MRC;
- Politique environnementale.

En terminant, laissez-moi encore une fois vous souhaitez mes meilleurs vœux de santé, c'est le principal pour la nouvelle année... Le meilleur est à venir. Gardons espoir, restons fort, ensemble.

Pascal Binet
votre maire

Que la nouvelle année voit éclore vos projets! Que de belles valeurs nous unissent pour avancer ensemble vers le succès!

Nos énergies conjuguées sont la clé de notre réussite commune.

Meilleurs vœux professionnels et personnels à toutes et tous!



XAVIER NADEAU-TARDIF
Responsable des loisirs et à l'événementiel
Complexe sportif: 418 422-2363 ou 418 422-2135 poste 6

FACEBOOK : LOISIRS – MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

VOUS Y TROUVEREZ TOUTE L'INFORMATION SUR LES LOISIRS DE CHAQUE SECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ. N'HÉSITEZ PAS À ENVOYER VOTRE PUBLICITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS.



LE DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE EST DE RETOUR

Le Défi château de neige sera de retour du **4 janvier au 8 mars 2021**. Le service des loisirs vous invite samedi le 23 janvier 2021 à construire votre château de neige devant votre résidence et ainsi courir la chance de gagner un des prix offerts par l'URLS Chaudière-Appalaches. Vous pouvez consulter tous les détails sur le lien suivant : <https://defichateaudeneige.ca/>.



Voici les étapes à suivre pour participer :

Étape 1 Lisez attentivement les consignes de sécurité, dans la section "Consignes de sécurité".

Étape 2 Construisez votre château.

Étape 3 Lorsque votre château est terminé, prenez-le en photo (paysage recommandé pour la prise de photo).

Étape 4 Pour être officiellement éligible au concours, vous devez déposer votre photo dans la section « participer » sur le site Internet.

Avant de construire votre château, prenez le temps de lire les règlements du Défi. Sur ce, on veut vous voir le 23 janvier 2021 avec vos pelles pour construire votre château de neige.

ARRIVÉE D'UN STAGIAIRE AU SERVICE DES LOISIRS

La Municipalité d'Adstock est très heureuse d'accueillir **M. Alex Simoneau** à titre de stagiaire au responsable des loisirs et à l'événementiel du service des loisirs. Alex est résident d'Adstock depuis déjà plusieurs années et s'implique régulièrement dans les activités organisées par le service des loisirs. Il en est à sa dernière année d'étude au baccalauréat en loisir, culture et tourisme à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Il fera son entrée en poste le 5 janvier 2021 et prendra en charge plusieurs dossiers, dont la programmation des loisirs, la semaine de relâche scolaire et les nombreux événements ponctuels à venir. Son mandat est d'une durée de neuf mois. Nous sommes très heureux de pouvoir compter sur son expertise et son expérience au sein de notre service. Bienvenue Alex!

LOCATION DE LA PATINOIRE ET DU GYMNASÉ

Le service des loisirs vous offre la possibilité de louer la patinoire ou le gymnase par bulle familiale (toutes personnes résidant à la même adresse) ou en dyade (2 personnes habitant à 2 adresses différentes). Des preuves de résidence seront demandées à votre arrivée au complexe.

Patinoire Bercomac

- Coût : 30\$ (résident) / 40\$ (non-résident)
- Location d'une durée de 50 minutes
- Location pleine-glace
- Il est possible de jouer au hockey, à la ringuette, de faire du patinage artistique, etc.

Gymnase Mahindra

- Coût : 15\$ (résident) / 25\$ (non-résident)
- Location du gymnase complet d'une durée de 50 minutes
- Il est possible de jouer au hockey cosom, au badminton, au basket-ball, au soccer, etc.
- Le prêt de matériel sera accepté, mais en quantité limitée.

Vous avez aussi l'option de louer seulement un terrain de badminton (2 personnes de 2 adresses différentes).

- Coût : 5\$ (résident) / 15\$ (non-résident)
- Location d'une durée de 50 minutes
- Pour réservation : 418 422-2135 poste 6 ou loisirs@adstock.ca ou message privé sur la page Loisirs - Municipalité d'Adstock

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DE NOËL

Au cours du mois de décembre 2020, le service des loisirs a offert une parade de Noël, du patinage libre avec le Père Noël, un concours de décorations de Noël et des défis de l'Avent aux citoyens d'Adstock. Le service des loisirs remercie toutes les personnes qui ont participé aux activités et qui font rayonner notre belle Municipalité. En étant nombreux à participer aux activités, vous confirmez l'importance de tenir de telles activités, surtout en cette période de pandémie.



Le service des loisirs remercie également les précieux bénévoles, sans qui ces activités n'auraient pas eu lieu, notamment lors de la parade de Noël et du patinage avec le Père Noël. Merci au Service de sécurité incendie, aux bénévoles qui se sont déguisés pour animer la parade et pour patiner avec les enfants sur la patinoire. Merci à tous les citoyens qui ont fait don de leurs décorations de Noël et qui ont prêté du matériel pour la parade ainsi que lors de la visite du Père Noël au complexe sportif. Merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps lors de la parade. C'est grâce à vous tous que la parade a été autant illuminée et appréciée. Grâce à tous ces éléments réunis, les activités de Noël 2020 ont été un franc succès.

Sur ce, le service des loisirs vous souhaite une très belle année 2021 remplie de santé et de bonheur!

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

ADOPTÉES LE 14 DÉCEMBRE 2020

ÉVALUATION IMPOSABLE	461 445 600 \$
----------------------	----------------

REVENUS	
Taxes (foncière, secteur)	4 704 715 \$
Païement tenant lieu de taxes	56 648 \$
Autres recettes de source locale	647 022 \$
Transferts (subventions, ...)	720 870 \$
TOTAL DES REVENUS	6 129 255 \$

DÉPENSES	
Administration générale	965 688 \$
Sécurité publique	559 045 \$
Transport routier	1 835 375 \$
Hygiène du milieu	759 758 \$
Santé et bien-être	64 497 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	535 630 \$
Loisirs et culture	505 612 \$
Activités d'investissement	-
Frais de financement	277 272 \$
Remboursement de la dette à long terme	329 967 \$
Réserves financières	296 411 \$
Affectation	-
TOTAL DÉPENSES	6 129 255 \$

TAUX DE TAXES	
Foncière générale	0,77 \$ / 100 \$
Taux particulier (terrain vague desservi)	1,54 \$ / 100 \$

TAUX D'INTÉRÊT SUR COMPTES PASSÉS DÛS	14 %
---------------------------------------	------

SOMMAIRE DES COMPENSATIONS

PROTECTION PUBLIQUE (POLICE ET INCENDIE)	
Valeur des bâtiments	TAUX FIXE
0 \$ à 500 \$	35.00 \$
501 \$ à 5 000 \$	60.00 \$
5 001 \$ et 25 000 \$	85.00 \$
25 001 \$ et plus	115.00 \$
Taux variable à la foncière générale	47,86 %

MATIÈRES RÉSIDUELLES (VIDANGE ET RÉCUPÉRATION)	
Résidentiel	140.00 \$
Petit commerce	240.00 \$
Gros commerce	385.00 \$
Industrie	460.00 \$
Ferme	385.00 \$
Conteneur 2 verges	950.00 \$
Conteneur 4 verges	1,175.00 \$
Conteneur 6 verges	1,405.00 \$
Conteneur 8 verges	1,635.00 \$

AQUEDUC SECTEUR SAINT-MÉTHODE	
Terrain vague, résidence, commerce et logement mixte	99,08 \$
Industrie	212,68 \$
Institution	434,35 \$
Grande industrie > 5000 mètres cube	10 383,89 \$
+ au mètre cube	0,8762 \$
+ mise aux normes (usine St-Méthode)	0,0007414 \$

ÉGOUT SECTEUR SAINT-MÉTHODE	
Terrain vague, résidence, commerce et logement mixte	54,50 \$
Industrie	99,69 \$
Institution	203,60 \$
Grand consommateur > 5000 mètres cube	4 867,40 \$
+ au mètre cube	0,4107 \$
+ travaux sur le réseau St-Méthode	0,0013898 \$

ÉGOUT SECTEUR SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE	
Résidentiel	360 \$

AQUEDUC SECTEUR LAC JOLICOEUR	
Résidentiel	99,08 \$
+ au mètre cube	0,8762 \$
+ taxes mise aux normes (usine St-Méthode)	0,0007414 \$
+ remboursement emprunt	616,63 \$
PROPRIÉTAIRES LAC JOLICOEUR (débarcadère)	44,14 \$

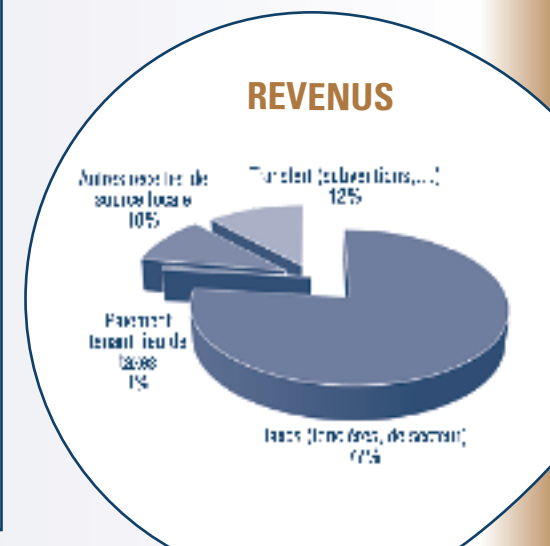
AQUEDUC SECTEUR SAINTE-ANNE-DU-LAC	
Résidentiel	595 \$
+ taxes mise aux normes règlement emprunt	540 \$

SECTEUR LAC À LA TRUITE	
Municipalisation du chemin J.-E.-Fortin	
Propriétaire résident	83,53 \$

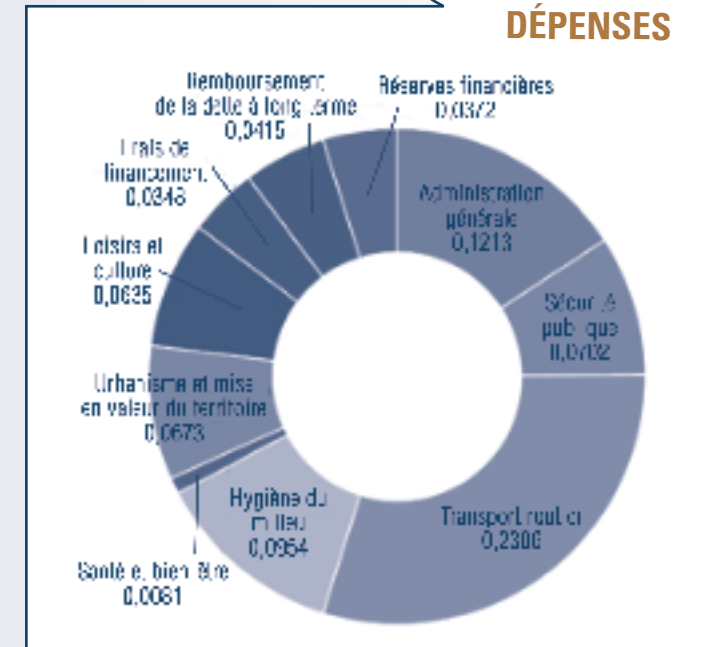
COMPARATIFS

(MUNICIPALITÉS VOISINES ET COMPARABLES)

Municipalité	Population 2019	Richesse foncière uniformisée 2019	Taux taxation 2020	T.G.T. uniformisé MAMOT (2018)	Compte de base moyen 2018	Endettement total net à long terme 2018
Adstock	2 819	453 848 655\$	0,77	1,0141	1 654\$	6 468 950\$
Coleraine	1 764	227 289 766\$	0,828	1,1070	1 640\$	2 984 208\$
East Broughton	2 190	119 231 902\$	1,38	N/D	N/D	N/Disponible
St-Éphrem	2 393	227 022 913\$	0,9629	1,2374	1 529\$	4 943 651\$
La Guadeloupe	1 789	126 115 896\$	1,3963	1,9392	1 918\$	9 921 187\$
St-Ferdinand	2 078	290 226 603\$	0,8693	1,1261	1 767\$	487 817\$
Disraëli (ville)	2 352	105 057 758\$	1,4209	1,8113	1 785\$	7 075 365\$
Lambton	1 626	274 853 984\$	0,8844	1,1204	1 913\$	3 881 990\$
Sainte-Clotilde	567	64 809 562\$	1,1394	1,3804	1 447\$	749 226\$
Saint-Victor	2 465	246 666 229\$	1,0892	1,4908	1 960\$	2 435 470\$
Thetford Mines	25 823	1 931 664 388\$	1,2409	1,7578	1 837\$	44 123 222\$



- Mesures ciblées 2021 (plan stratégique en révision)
- Services aux citoyens
 - Plan d'amélioration du réseau routier et de gestion des eaux pluviales
 - Programme d'entretien des réseaux aqueduc et égout
 - Aménagement d'infrastructures municipales pour le bien-être des citoyens
 - Bonification de l'offre d'activités en loisirs et culture
 - Révision des mesures du plan d'action de la politique familiale
 - Adoption d'une politique environnementale
 - Développement stratégique de la Municipalité
 - domiciliaire
 - Révision des règlements municipaux et bonification de programmes
 - Réflexion entourant l'agrandissement des périmètres urbains
 - Promotion des terrains vacants commerciaux et industriels
 - Soutien aux services de proximité
 - Promotion des terrains vacants
 - Étude pour l'incubateur industriel et offre de locaux commerciaux agricoles
 - Mise en valeur des terres en friche et appui au PDZA de la MRC (incubateur, centre de transformation agroalimentaire)
 - touristique
 - Aide à la réalisation du Domaine touristique d'Adstock





**28, rue Des Érables,
Adstock (Québec)
G0N 1S0
T. : 418.422.2315**

LE SAVOIR-FAIRE ET L'ENVIE D'ALLER DE L'AVANT SONT LES MOTEURS DE NOTRE DÉTERMINATION À FONCER VERS L'AVENIR... VOILÀ LES FONDEMENTS DE NOTRE RÉUSSITE. MEILLEURS VŒUX 2021!



petitmanoir@tlb.sympatico.ca

RETOUR DU SKI DE FOND AU MONT ADSTOCK

MATHIEU DESMARAIS, DIRECTEUR GÉNÉRAL



C'est avec une grande fierté que Plein air Adstock annonce l'ajout de près de 15 kilomètres de ski de fond et de raquette au pied de la montagne du mont Adstock.

Depuis plusieurs années, Plein air Adstock travaille conjointement avec la Municipalité d'Adstock et la Coopérative de solidarité récréotouristique afin de bonifier l'offre d'activités récréatives sur le territoire. Plusieurs nouveautés ont fait leur apparition à la montagne dernièrement dont les sentiers de randonnée pédestre et alpine en forêt, un refuge au sommet et un belvédère d'observation panoramique à couper le souffle en haut du télésiège.

L'ajout de près de 15 kilomètres de sentiers de ski de fond et de raquette viennent couronner le tout. « On voulait saisir l'opportunité qui se présentait à nous puisque le nombre d'adeptes de plein air a connu une hausse fulgurante depuis le début de la pandémie. Les gens cherchent par tous les moyens de sortir de chez eux et prendre une bonne bouffée d'air frais. La montagne offrira l'occasion à tout le monde de venir socialiser à l'extérieur en toute sécurité. » mentionne Mathieu Desmarais, administrateur de Plein air Adstock.

Les sentiers de raquette au pied de la montagne permettent à un plus grand nombre de personnes de pratiquer cette ac-

tivité que les sentiers en forêt qui sont davantage pour les gens en bonne forme physique. Les nouveaux sentiers en bas de montagne offrent tout de même un certain dénivelé mais c'est à la portée de tous.

Le projet ne pourrait avoir lieu sans l'autorisation des propriétaires des terrains et la contribution financière de la Municipalité d'Adstock et du Domaine Escapad.

NICOLE CHAMPAGNE ÉLUE PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES ÂÎNÉS

Très heureuse de sa nomination, Mme Champagne est toutefois bien consciente que la barre est placée très haute encore cette année. «Ce fut une année de gros changements, dit-elle, et je sais que 2021 saura nous apporter son lot de défis. Nous nous devons de demeurer actifs et visibles, poursuit-elle, non seulement auprès des personnes aînées, mais également auprès des organismes que nous représentons. Plusieurs projets, dont l'objectif demeure le mieux-être des aînés, sont déjà sur notre planche de travail et nous vous tiendrons au courant, au fur et à mesure de leur évolution.»



Comptant œuvrer dans la continuité de ses prédécesseurs, la nouvelle présidente précise, notamment que le Bulletin Générations + que produit Maurice Grégoire sera encore bien présent cette année.

Souignons que Nicole Champagne était vice-présidente du CDA depuis novembre 2018. Elle est également directrice internationale des Filles d'Isabelle depuis août 2018 et conseillère municipale à Adstock depuis 2015. À cela s'ajoutent la vice-présidence du Transport adapté de la MRC des Appalaches et la présidence du Comité des bénévoles de Saint-Daniel.

Mme Champagne est la première femme à occuper la présidence de l'organisme depuis sa fondation en 1996. Elle y représente la Municipalité d'Adstock.

SUIVI DE L'AGA DE LA COOP

CHANTAL CLOUTIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE

Mercredi le 9 décembre dernier, se tenait l'assemblée générale annuelle virtuelle de la Coopérative de St-Méthode, 21 membres étaient présents sur la plateforme Zoom afin d'assister à l'AGA. La direction et le conseil d'administration désirent remercier les personnes qui se sont connectées afin de prendre part à cette réunion et ainsi partager leurs opinions et poser des questions concernant leur coopérative.

Monsieur Pascal Binet, maire d'Adstock, était aussi présent à cette assemblée. Depuis la vente du terrain de l'ancienne quincaillerie à la Municipalité, la direction et le conseil d'administration de la Coopérative travaillent en collaboration avec la Municipalité afin de mener à terme un projet concernant une place publique pour l'ensemble de la population d'Adstock.

La coopérative va se garder de la place pour des stationnements sécuritaires et pratiques. De plus, elle va relocaliser l'entrée de son épicerie et y aménager un vestibule. L'accès pour les personnes à mobilité réduite sera rendu possible avec l'aide du gouvernement fédéral pour un montant de 86 000 \$. La Caisse Desjardins de Thetford contribuera aussi au projet avec une aide financière de 60 000 \$ ainsi que le Fonds régions et ruralité de la MRC des Appalaches qui devrait fournir un montant de 15 000 \$. Le coût final de ce projet n'est pas encore officiel, mais on peut penser à plus de 200 000 \$. La façade sera refaite sur le côté de la rue Principale ainsi que sur le côté de la rue Notre-Dame.

Toutes les demandes d'aide ont été faites avec l'aide de la Municipalité afin d'avoir un dossier complet dans la présentation de nos demandes. Le maire Pascal Binet s'est personnellement impliqué avec la direction afin de présenter le dossier à la Caisse Desjardins de Thetford. Merci à la Municipalité d'Adstock et au maire pour leur collaboration dans ce dossier.

Voici quelques chiffres concernant les états financiers au 27 octobre 2019. Les ventes sont en augmentation de 112 362 \$, soit 3,96 % de plus que l'an passé. Les dépenses sont en augmentation de 25 898 \$, dû en partie aux intérêts sur un prêt pour le nouvel entrepôt de la quincaillerie et à la dépense d'amortissement qui est à la hausse causée par des investissements faits lors de la rénovation intérieure de l'épicerie. De plus, au niveau de la ristourne de la

Fédérée, maintenant connue sous le nom de Sollio Groupe Coopératif, la coopérative a reçu 19 055 \$ au lieu de 39 872 \$ en 2017-2018, soit une diminution de 20 817 \$. Donc, elle termine l'année financière avec un déficit de 71 541 \$ comparativement à un déficit l'an passé de 55 089 \$. Les membres qui désirent avoir une copie du rapport annuel, présentez-vous au bureau de la coopérative pour en faire la demande ou envoyez une demande par courriel à coopstmethode@tlb.sympatico.ca.

La prochaine AGA, pour l'exercice terminé le 25 octobre 2020, sera possiblement elle aussi virtuelle, on suivra l'évolution de cette pandémie et les recommandations du gouvernement.

La direction et le conseil d'administration vous remercie sincèrement pour votre contribution au cours de la dernière année. La crise actuelle nous prouve la nécessité de maintenir nos services de proximité et nous comptons sur vous, chers membres et clients, afin de continuer à faire vos achats localement.

Bureau de direction

La direction et le conseil d'administration de la Coopérative de St-Méthode désirent remercier M. Bertrand Tardif pour ses sept mandats comme administrateur.



Merci Bertrand pour ton dévouement à la coopération !

En remplacement de M. Bertrand Tardif, c'est M. Michel Tardif qui a été élu pour un terme de 3 ans. Félicitations Michel et bienvenue au conseil d'administration de la coopérative.

Voici le conseil d'administration de la Coop de St-Méthode : Serge Nadeau, Jacquelin Pépin, Sylvie Lacroix, Mélissa Huard et Michel Tardif.



La vie est remplie d'expériences qui nous font avancer.

Quand une porte se ferme, elle nous offre la possibilité d'en ouvrir une autre!

Qu'en cette période d'amour et à l'aube d'une nouvelle année, les portes s'ouvrent devant vous afin d'y écrire votre histoire.

Qu'elle soit remplie d'amour parsemé d'entraide, d'humour pour vous garder en santé, et de joie profonde sur chacune de vos pages, car c'est à chacun d'entre nous de la composer, d'y apprendre les leçons de vie, et de parcourir les chapitres pour y conclure en une fin heureuse !



Merci chaleureusement de la confiance que vous nous accordez ! Nous sommes fiers de la belle relation de travail qui nous lie ! Puisse-t-elle durer encore longtemps ! Tous nos vœux de santé pour 2021 !

Manoir Valin

Résidence pour personnes autonomes et semi-autonomes
Possibilité de convalescence ou répit pour les familles

28, rue des Érables, Adstock 418 422-2362

Véronique Nadeau
infirmière auxiliaire

Marie-Pier Nadeau
infirmière clinicienne

BIBLIOTHÈQUE JEAN-GUY-MAROIS

SAVIEZ-VOUS qu'il n'en coûte rien pour être membre de la bibliothèque municipale d'Adstock? En effet, que vous soyez de St-Méthode, de Sacré-Cœur-de-Marie, de St-Daniel ou du secteur des lacs, toutes les personnes qui résident sur le territoire d'Adstock peuvent venir à la bibliothèque, s'inscrire et se choisir un bon livre...

Mercredi soir : 19h00 à 20h00
Jeudi après-midi : 14h00 à 15h00
Téléphone : 418 422-2131
Courriel : biblio.jgmarois@gmail.com



TROIS MOIS TOUT AU PLUS (roman)

suite de Dans mes yeux à moi qui a inspiré la série télévisée Olivier Josélito Michaud

Producteur télé, conférencier, réalisateur et intervieweur, Josélito Michaud a marqué le paysage télévisuel québécois avec ses émissions et ses documentaires. Il s'est démarqué également à la radio comme animateur, ainsi que comme imprésario et producteur de disques et de spectacles.

Olivier Dubreuil fête en grande pompe son 50^e anniversaire pendant sa dernière émission de la saison. Quelques heures après la fin des festivités, il se rend à l'hôpital, où un médecin lui livre un verdict sans appel : il lui reste à vivre trois mois tout au plus.

LA CACHETTE (roman)

Nora Roberts

Avec plus de 400 millions de livres vendus dans le monde, Nora Roberts est la plus populaire des romancières américaines.

Caitlyn Sullivan, héritière d'une dynastie hollywoodienne, est kid-

nappée à l'âge de dix ans et réussit à s'échapper de ses ravisseurs. Les années passent et la jeune femme cherche sa voie, voyageant avec un père surprotecteur. Jusqu'au jour où elle reçoit des appels et des messages anonymes qui la replongent dans le drame passé.

ILS SONT CHEZ NOUS (suspense)

Lisa Jewell

Lisa Jewell a commencé à écrire à vingt-sept ans, insatisfaite de son métier de secrétaire. Son premier roman fût un véritable succès. C'est son seizième roman. Elle vit à Londres avec son mari et ses deux filles.

Trois cadavres et un bébé abandonné : c'est la macabre découverte que fait la police dans une demeure de Chelsea. Faute de preuves, on privilégie la piste d'un suicide collectif et l'affaire est classée. Le jour de ses vingt-cinq ans, Libby hérite de la maison où elle a été retrouvée bébé. Bien décidée à percer le mystère de ses origines, la jeune femme mène l'enquête.

CAPSULE SANTÉ 6 OBSTACLES À LA MARCHÉ EN HIVER ET DES SOLUTIONS

La marche n'a pas son pareil pour bouger chaque jour. Et les conditions en hiver ne devraient pas vous empêcher de pratiquer cette activité. Lancez-vous! Après tout, il ne s'agit pas d'une expédition au pôle Nord! Noircœur, froid, neige, trottoirs glacés... Découvrez comment venir à bout de ces obstacles.

LES TROTTOIRS SONT ENNEIGÉS

Voilà un beau défi! Plus il y a de neige, plus vous devez soulever les genoux et les pieds. Cela fait travailler davantage votre cœur et les muscles de vos jambes. En prime, vous développez votre équilibre en enjambant les bancs de neige.

C'EST GLACÉ

Portez des bottes à semelles antidérapantes et utilisez un bâton de ski ou de marche comme soutien si nécessaire. Il existe également des semelles à petits crampons ou encore à serpentins qui s'ajustent à la plupart des bottes d'hiver.

IL FAIT TROP FROID

Si on grelotte, c'est signe qu'on n'est pas habillé convenablement. Quand on prévoit bouger un peu, on opte pour des vêtements en fibres synthétiques plutôt qu'en coton et on adopte la formule de l'oignon: au lieu d'enfiler un seul gros manteau, on superpose plusieurs couches de vêtements (sous-vêtements, col roulé, chandail plus chaud...). On choisit aussi des bottes imperméables et on met une tuque, car la tête est une vraie cheminée par où s'échappe la chaleur.

JE N'AIME PAS SORTIR SEUL QUAND IL FAIT NOIR

N'y a-t-il pas un autre moment de la journée, le matin ou le midi, auquel la marche pourrait s'intégrer à votre horaire? Même si elle ne dure que 15 minutes, ça fait déjà beaucoup de

bien. Et le soir, vous pouvez peut-être demander à votre conjoint ou à votre voisin de vous accompagner.

J'AI PEUR DE ME FAIRE HEURTER PAR UNE VOITURE LE SOIR

Choisissez votre trajet en évitant les routes qui présentent des dangers importants et faites-vous voir! Portez des vêtements clairs si possible et posez des bandes réfléchissantes sur vos manches. Des réflecteurs (comme sur les vélos), une lampe de poche ou une lampe frontale peuvent aussi vous rendre plus visible.

JE N'AIME PAS VRAIMENT MARCHER

Glissade, patin, ringuette, hockey-bottines, soccer ou football sur neige, construction d'un fort, bataille de balles de neige, concours de bonshommes de neige... S'amuser dehors en famille, ça fait aussi bouger, et ça réchauffe vraiment! Mieux encore, c'est très agréable, surtout quand on finit le tout avec un bon chocolat chaud!



Source : <https://montougo.ca/bouger-plus/marche/6-obstacles-a-la-marche-en-hiver-et-des-solutions>

LE PETIT COIN DES FERMIERES

FERMI-TRUCS • FERMI-RECETTES • FERMI-TRICOT

PLAT DE BOEUF À L'ITALIENNE

- ¼ tasse d'huile
- ½ tasse d'oignon haché
- 1 tasse de macaroni non cuit
- 1 ½ livre de bœuf haché
- 1 ½ cuillère à thé de sel
- ¼ cuillère à thé de poivre
- ½ cuillère à thé d'origan
- 2 cuillères à table de sauce Worcestershire
- 1 boîte (796 ml) de tomates rondes
- 1 boîte (284 ml) de champignons tranchés (avec le liquide)

Dans un grand chaudron, chauffer l'huile à feu doux. Ajouter l'oignon en brassant pendant 5 minutes. Ajouter le macaroni (non cuit). Cuire en brassant constamment jusqu'à ce qu'il commence à brunir légèrement. Ajouter la viande et cuire en brassant constamment jusqu'à ce qu'elle soit légèrement brunie. Ajouter le sel, le poivre, l'origan, la sauce Worcestershire, les tomates et les champignons (avec le liquide). Couvrir hermétiquement et laisser mijoter 15 minutes.

Bon appétit!

TRUC

Pour nettoyer des fleurs artificielles, versez du sel dans un sac de papier puis ajoutez les fleurs. Brassez vigoureusement. Le sel absorbera la poussière et la saleté et vos fleurs auront l'air neuves. Un vrai charme !

Prix
C.C. PRODUCTIONS

BONNE ANNÉE 2021 !

Toute l'équipe de la Caisse Desjardins de la Région de Thérford souhaite vous remercier pour votre fidélité année après année. C'est le cœur rempli de joie que nous vous souhaitons une Bonne Année 2021.

Veuillez noter que le siège social et les centres de services seront fermés le jeudi 31 décembre à compter de 12 h 30 ainsi que vendredi 1^{er} janvier et le lundi 4 janvier 2021.



S'isoler, c'est sérieux!

Nous vous demandons de suivre les consignes d'isolement pour éviter de transmettre la COVID-19 à d'autres personnes.

S'isoler, c'est rester à la maison ou dans son appartement

- ✓ N'allez pas à l'école, au travail, au CPE, à la garderie ni dans aucun endroit public (ex.: magasin, épicerie, pharmacie).
- ✓ Si vous demeurez dans une résidence privée pour aînés, ne vous déplacez pas dans la résidence; demeurez dans votre unité locative. Nous vous recommandons de faire monter vos repas à votre chambre pour éviter les déplacements au maximum dans la résidence.
- ✓ Ne sortez pas faire une marche.
- ✓ N'empruntez pas les transports publics.
- ✓ Si vous n'avez pas d'aide pour votre épicerie ou vos médicaments, vous pouvez utiliser les services de livraison à domicile de l'épicerie ou de la pharmacie. Évitez tout contact à moins de deux mètres avec le livreur.
- ✓ N'accueillez pas de visiteurs à la maison.
- ✓ Si vous habitez avec d'autres personnes qui n'ont pas la COVID-19:
 - Demeurez seul dans une pièce de la maison le plus souvent possible.
 - Évitez d'être en contact avec les autres occupants de la maison. Gardez une distance d'au moins deux mètres avec eux. Couvrez votre nez et votre bouche si vous devez vous approcher à moins de deux mètres.
 - Si possible, mangez et dormez seul dans une pièce de la maison.
 - Si possible, utilisez une salle de bain qui vous est réservée. Sinon, désinfectez-la après chaque utilisation.
 - Aérez souvent la maison et votre chambre en ouvrant une fenêtre (si la météo le permet).
- ✓ Vous pouvez sortir sur votre balcon ou dans votre cour privée en vous assurant d'être à deux mètres de toute autre personne.
- ✓ Si vous devez quitter la maison pour des raisons médicales, utilisez un masque ou un couvre-visage.

Les personnes qui vivent avec vous peuvent poursuivre leurs activités habituelles (travail, école, garderie, etc.) si elles ne sont pas elles-mêmes visées par une consigne d'isolement (ex.: en attente de résultat de test, contact de cas confirmé, retour de voyage, etc.).

Quand faut-il s'isoler?



Vous avez obtenu un résultat de test positif

Si vous ne développez pas de symptômes, vous devez vous isoler pendant les 10 jours suivant votre test de dépistage.

Si vous développez des symptômes, vous devez vous isoler jusqu'à ce que **toutes** les conditions suivantes soient réunies:

- 10 jours se sont écoulés depuis le début de vos symptômes.
- Vous n'avez plus de fièvre depuis au moins 48 heures (sans avoir pris un médicament contre la fièvre).
- Vos symptômes se sont améliorés depuis au moins 24 heures (excluant la toux ou la perte de l'odorat, qui peuvent durer plus longtemps).



Vous êtes en attente d'un test ou d'un résultat

Vous devez vous isoler en attendant votre résultat de test si:

- Vous présentez des symptômes de la COVID-19, ou en avez présenté dans les 10 derniers jours;
- Vous avez été identifié par la santé publique comme un contact d'un cas de COVID-19;
- Vous êtes de retour d'un voyage à l'étranger.

Si vous ne répondez à aucun de ces critères, vous n'avez pas à vous isoler. Nous vous recommandons de respecter les mesures sanitaires générales jusqu'à l'obtention de votre résultat. Si votre résultat de test est positif, vous recevrez des consignes de la direction de santé publique.



Vous présentez des symptômes

Si vous présentez des symptômes tels que la fièvre, l'apparition ou l'aggravation d'une toux, une difficulté à respirer ou une perte subite de l'odorat sans congestion nasale avec ou sans perte de goût, vous devez vous isoler et aller passer un test de dépistage. L'outil d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19 vous permettra d'obtenir une recommandation sur la marche à suivre, selon votre condition. Rendez-vous sur [Québec.ca/decisioncovid19](https://quebec.ca/decisioncovid19) pour faire l'évaluation de vos symptômes.



Vous avez été en contact avec un cas confirmé

Si vous ne développez pas de symptômes, vous devez vous isoler **14 jours après votre dernier contact** avec le cas confirmé de COVID-19, même si vous avez subi un test pour la COVID-19 et que le résultat est négatif.

Si vous développez des symptômes, vous devez vous isoler jusqu'à ce que **toutes** les conditions suivantes soient réunies:

- 10 jours se sont écoulés depuis le début de vos symptômes.
- Vous n'avez plus de fièvre depuis au moins 48 heures (sans avoir pris un médicament contre la fièvre).
- Vos symptômes se sont améliorés depuis au moins 24 heures (excluant la toux ou la perte de l'odorat, qui peuvent durer plus longtemps).



Vous êtes de retour de voyage

Tous les voyageurs qui entrent au Canada doivent s'isoler obligatoirement pendant une période de 14 jours, même s'ils ont subi un test pour la COVID-19 et que le résultat est négatif.

Pour prendre les meilleures décisions possibles pour votre santé et celle de vos proches durant la pandémie de la COVID-19, consultez les Guides autosoins. Ils permettent de connaître les meilleurs moyens de se protéger de la COVID-19, de prendre soin de soi, de donner les soins de base à son entourage et de savoir où et quand consulter si on a besoin de soins ou de services.

[Québec.ca/isolement](https://quebec.ca/isolement)

☎ 1 877 644-4545

Institut de Beauté Sonia
39, Boul. Tardif, Adstock
418.422.5595

Laboratoire Dr Renaud

✿ Facial, épilation, électrolyse, cire et sucre, maquillage. ✿

Heureux temps des Fêtes à ma précieuse clientèle!
Que la magie des fêtes comble vos desirs les plus chers!

Soudure Donald Jacques INC.
Membre A.S.A. 5618-0249-01

BONNE ANNÉE!
Soudure mobile

Aider
Fonder
Structurer
Aluminium
Magnésium
Métal blanc, etc.
j.drouin@hotmail.com

Fabrication sur mesure
Réparation
Modification
Escaliers
Gardes corps

1088 Rang 8 sud Adstock B0M 1S0 Tél. 418 335-2668 Cell. 418 332-0932

LE SPECIALISTE
J.M. BOLDUC AUTOS INC.
164 rue Principale Ouest
Adstock, QC
G0N 1S0

René Bolduc
Propriétaire
Tél.: 418 422-2255

Que l'année 2021 vous apporte le bonheur et la réussite, le succès dans vos projets et l'accomplissement de vos rêves!

Pour votre satisfaction

sylvie hamel communications
objets et vêtements promotionnels
cadeaux corporatifs

Nos bonnes résolutions pour 2021?
Courage, volonté et détermination!
Et tout cela, avec vous!
Construisons ensemble une superbe année 2021!

418 341-0711
info@shcpromo.com
sylviehamelcommunications.com

Esthétique Automobile Adstock

Antirouille
Lavage intérieur et extérieur
Shampooing moteur
Polissage des phares
Compound
Cirage

Très belle année 2021!

418 422-5594
Sylvain Robert, prop.

418 332-0072 418 338-8024

Blenetiere du GRAND-MORNE inc.
Ici, on cultive le meilleur antioxydant naturel!

En 2021, je vous souhaite de vibrer pour des projets enthousiasmants et de les voir couronnés de succès!

SDSE ADSTOCK

Pour 2021, échafaudons des projets toujours plus fous, mais maintenant des bases solides. Que cette année soit synonyme de succès, riche en surprises et en heureux événements!

112, rang 14, Adstock G0N 1S0
Tél. : 418 422-5822
Téléc. : 418 422-5850
sdse-adstock@tlb.sympatico.ca

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE D'ADSTOCK

9107-0151 Québec Inc.
Yvan Roy, président

Services de comptabilité
➤ Tenue de livres
➤ Services de paie
➤ Rapports CFB-TG
➤ Rapports d'impôt (particuliers et entreprises)
➤ Préparation d'états financiers

Une nouvelle année, de nouveaux horizons, meilleurs vœux pour 2021!

52, rue Notre-Dame sud
Adstock (Québec) G0N 1S0
Téléphone : (418) 422-8944
Télécopieur : (418) 422-2064
courriel : yvan-roy@tlb.sympatico.ca

Massothérapeute Kinésithérapeute
C'est la personne la plus importante! 100% Meilleurs vœux!

Massage détente et thérapeutique
Bars d'Access de la conscience • Reiki

Suzanne Rodrigue
5, rue Simon, Adstock / St-Méthode
418.422.2022
suzanne.rodrigue@telus.net

La Coop St-Méthode
Nous sommes là pour vous servir depuis 82 ans!

QU'UN MÊME ÉLAN NOUS UNISSE POUR CONSTRUIRE L'AVENIR. MEILLEURS VŒUX!

QUINCAILLERIE 418 422-2331
ÉPICERIE 418 422-2328

Il n'y a pas de moment mieux choisi pour vous dire merci pour la confiance que vous nous avez témoignée tout au long de l'année.
Bonne année!

www.cabanonschouinard.com

Les CABANONS Chouinard inc.

Que cette année voit s'accomplir vos rêves et réussir vos projets!

Maxime Chouinard
900, Route 267
Adstock (secteur St-Damien) CABANONS ET GAZEBOS PERSONNALISÉS
418 422-2323

Boulangerie ST METHODE
Bakery | Pâtis - Since 1947

LES SOCIÉTÉS LES MIEUX GÉRÉES

Boulangerie St-Méthode vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021!

La direction et l'ensemble du personnel vous remercient pour votre soutien et votre dévouement. Ils vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021.

14, rue Principale Est, Adstock (Québec) G0N 1S0 | 418 422-2246
www.boulangeriesmethode.com

Santé, bonheur en 2021!

C. Jacques Électrique
Prop. Chuck Gagnon
c.jacqueselec@gmail.com

341 blvd. Frontenac Ouest, Thetford Mines G6G 6K8
Tél.: 418-755-1577 / Cell.: 418-814-9656

ÉQUIPEMENT COMMERCIAL M.F.
Achats et ventes d'équipements usagés

MEILLEURS SOUHAITS POUR 2021!

Mélanie Shink
Isabelle Shink
France Plante
Tél. : 418 422.4040 • Fax : 418 422.4044
info@equipementcommercialmf.ca

Alain Tardif
Frédéric Roy
Richard Shink
Tél. : 418 422.4040 • Fax : 418 422.4044
info@equipementcommercialmf.ca

81, rue Fortin Nord, Adstock (St-Méthode) G0N 1S0

UNI PRO freins silencieux suspension injection

Garage J.M. Rodrigue Inc.
54, rue Notre-Dame Nord
Adstock, Québec G0N 1S0
Tél. : 418 422.2366
Etienne Rodrigue, propriétaire
Mise au point • Injection • Mécanique générale
MEILLEURS VŒUX POUR 2021!

Suivez-nous sur Facebook

IGA St-Pierre et Fils
une équipe une famille

En ce début d'année nos pensées les plus chaleureuses vont vers vous et votre famille. Que 2021 soit synonyme de joie et d'allégresse!

COMMANDES EN LIGNE AU WWW.IGA.NET

780, Boul. Frontenac Est
Thetford Mines, QC G6G 6H1
T: 418-335-6222
F: 418-335-6443

Suivez-nous sur Facebook

Boltech

FAIRE GERMER LES IDÉES, BOOSTER LA COLLABORATION, CUEILLIR LES FRUITS. TROIS ÉTAPES DU SUCCÈS. NOS MEILLEURS VŒUX POUR 2021!

Tél. : 418 422.2522 • Téléc. : 418 422.2511

224, rue Notre-Dame Nord, Adstock, Québec G0N 1S0
sergeboulduc@boltechinc.ca • www.boltechinc.ca

Bois Le Duc
Gestion
bolducm2@videotron.ca

Terrains à vendre & services divers

Michèle 418 331-0639
Olivier 581 333-0079

1452 Route 259, Adstock (QC) G0N 1S0

Que l'horizon de cette nouvelle année 2021 rime avec passion, énergie et réalisations!

Christine Talbot
notaire inc.

Écoute, qualité, et envie de réussir ensemble, c'est ce à quoi nous nous engageons pour cette année qui débute! Meilleurs vœux!

660, 9e rue Est
La Grande-Pierre, QC G0N 1G0
418-459-6438
christine.talbot@notaire.ca

Vœux des organismes

Les organismes d'Adstock, qui ont passablement été ralentis dans leurs activités depuis la pandémie, s'unissent pour vous transmettre leurs meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

Notre plus grand souhait est que cette nouvelle année nous permette de nous retrouver et de partager ensemble des moments merveilleux, ceux qui contribuent à dynamiser notre beau milieu. Nous souhaitons également que l'année 2021 apporte avec elle : amour, bonheur, paix, partage, prospérité, sérénité et surtout la santé !

Bonne année 2021... malgré tout !

LES BÉNÉVOLES ST-DANIEL

Nicole Champagne, présidente

LES CHEVALIERS DE COLOMB

Fernand Lachance, président

LE COMITÉ DES BÉNÉVOLES ET LA POPOTE ROULANTE de St-Méthode (AAVA)

Madeleine Nadeau, Rita Grenier, présidentes

L'ÉQUIPE D'ANIMATION LOCALE Merci!

Denise Lachance, Jean-Yves Fortin, Françoise Robert et Diane Shink

LA FADOQ TOURNESOL ST-DANIEL

Émilienne Chouinard, présidente

LA FADOQ ST-MÉTHODE

Yvon Grégoire, président

LES FERMIERES SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE

Marielle Lessard, présidente

LES FERMIERES ST-MÉTHODE

Marjolaine Fortin, présidente

LES ŒUVRES COMMUNAUTAIRES ST-MÉTHODE

Denise Lachance, présidente



Vœux du conseil 2021

En ce temps des Fêtes qui sera différent cette année, le conseil municipal, le personnel et la brigade des pompiers se joignent à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux.

Que 2021 vous apporte principalement la santé et la sérénité et qu'elle nous amène tous et toutes à être encore plus fiers de ce que nous sommes comme communauté.

N'oublions pas que nous tous, tant individuellement que collectivement, avons la chance de faire avancer ensemble notre belle Municipalité!

Bonne année chers Adstockois et chères Adstockoises!

Pascal Binet
maire



LAC DU HUIT

MESSAGE AUX RESIDENTS

Depuis la fin de l'été dernier, l'Association pour la Protection Environnementale du Lac du Huit (l'APEL du Huit) a pris les grands moyens pour échanger avec ses résidents. Dès le départ, un des principaux objectifs du nouveau conseil d'administration a été de se doter d'un comité des communications et de mettre en place de nouveaux outils, pour partager des informations et échanger avec ses membres. À cet effet, une page Facebook a été créée et un tout nouveau site Web a vu le jour. Dorénavant, les membres peuvent aussi acheminer des courriels à l'APEL en toute discrétion, via l'adresse apelduhuit@outlook.com.

Au début du mois de décembre, l'APEL a proposé un sondage à ses membres. Le taux de participation a été très élevé et les résultats de ce sondage sont maintenant disponibles sur la page d'accueil du site web au www.apelduhuit.com. De manière générale, les répondants ont indiqué être très préoccupés par la santé du lac et par l'impact d'une mauvaise qualité de l'eau sur la valeur de leur propriété. Par ordre d'importance, les cinq principales préoccupations identifiées ont été : la présence des plantes envahissantes, le déversement de sédiments dans le lac, les vagues produites par les embarcations, l'utilisation d'engrais et de produits chimiques, ainsi que la gestion du débarcadère. Les réponses sont tout à fait en lien avec les priorités qui avaient été identifiées par l'APEL, et les travaux qui ont été entrepris par les membres du conseil d'administration l'automne dernier. Conséquemment, le plan d'action pour l'année 2021 sera en concordance avec les résultats de ce sondage.

À l'occasion du sondage, les répondants ont aussi exprimé leur désir de recevoir des communications ciblées par courriel, en plus d'être informés via les réseaux sociaux et le site Web. L'APEL a donc décidé de procéder à la mise à jour de son bottin des membres, pour s'assurer de disposer des bonnes adresses courriel et postales, ainsi que des bons numéros de téléphone, pour communiquer efficacement avec les résidents. Les moyens ont été mis en place pour assurer la protection de la confidentialité des données de ce bottin et les résidents peuvent en être rassurés. En aucun cas ces coordonnées ne seront partagées. Tous les rési-

dents qui souhaitent s'assurer que leurs coordonnées soient à jour sont invités à acheminer les informations au comité des communications de l'APEL, via leur adresse courriel (apelduhuit@outlook.com).

En terminant, tous les membres du conseil d'administration de l'APEL s'unissent pour vous souhaiter une très bonne année 2021. En espérant que celle-ci sera à la fois rassurante, sécuritaire pour tous, et pleine de belles opportunités et de moments heureux.

Votre conseil d'administration:

François Côté, Diane St-Laurent, Luc Bédard, Denis Lord, Louise Nolet, Pascale Thibodeau, Fernand Loïselle et Danny Prévost

VŒUX DU CONSEIL DES AÎNÉS

À tous les **organismes** et les **individus** qui ont accepté de renouveler leur adhésion à notre organisation, un grand merci pour votre appui.

À tous nos **collaborateurs** qui nous permettent de mieux réaliser notre mission en nous soutenant financièrement, matériellement ou moralement, en diffusant nos écrits ou en nous fournissant des informations, soyez assurés que nous apprécions votre partenariat.

À toutes les **personnes âgées**, vous êtes l'essence même de notre mission. Nous vous souhaitons, en ces temps de pandémie, l'énergie de vous garder en forme physique et le souci de trouver des moyens de soigner votre moral puisque la lumière est au bout du tunnel.

Recevez nos meilleurs vœux pour la nouvelle année !

Conseil des aînés de la MRC des Appalaches:

Nicole Champagne - présidente, Yvan Corriveau - vice-président, Mario Dufresne - secrétaire, Maurice Grégoire - trésorier, Normand Vachon, Peter Whitcomb, Philippe Chabot (délégué de la MRC) et Richard Fortier.

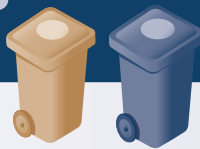


Les Spécialistes de l'ARBRE DE NOËL

www.plantationsnicholas.com
59, route du Domaine, Adstock, G0N 1S0

LE SUCCÈS EST LA SOMME DE PETITS EFFORTS, RÉPÉTÉS JOUR APRÈS JOUR. ENSEMBLE, CONTINUONS CES EFFORTS COMMUNS POUR LA RÉUSSITE ET LE PROGRÈS. MERCI POUR CES PROJETS COMMUNS 2020, NOUS ESPÉRONS COLLABORER AVEC VOUS AUSSI FRUCTUEUSEMENT EN 2021! MERCI!!

581 634-1115 | info@plantationsnicholas.com



RAPPELS CONCERNANT LE RAMASSAGE DES BACS

DÉCHETS ET RÉCUPÉRATION

Conformément à la réglementation municipale, les bacs de récupération et de déchets doivent être placés à l'extérieur des voies de circulation dans l'entrée privée de chaque bâtiment à une distance maximale de 0,5 mètre de la limite de la chaîne de rue, du trottoir ou encore du bord de gravier.

Les bacs doivent être placés au plus tôt la veille de la collecte et être ramassés dès que possible après la collecte. Dans le cas où la réglementation municipale n'est pas respectée, la Municipalité d'Adstock ne pourra pas être tenue responsable du bris des bacs de déchets et de récupération lors de ses opérations de déneigement et d'entretien des voies de circulation. Dans le cas de non-respect de la réglementation municipale, des amendes pourraient alors être remises.

Merci de votre collaboration afin de faciliter le travail des employés municipaux!

LE CONSEIL EN BREF

(DÉCEMBRE 2020)

- Dépôt d'une demande d'aide financière pour le **projet de réduction des sédiments** sur le rang de la Chapelle dans le Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau.
- Réquisition des services de la Clinique d'architecture patrimoniale de C.A. pour la réalisation du **carnet de santé de l'église de Saint-Antoine-Daniel** (3 500 \$) et d'en assumer les coûts de 25% de la valeur, soit 875 \$ en raison du transfert à la Municipalité en 2021.
- Mandat à l'avocat pour représenter la Municipalité devant la Cour supérieure et d'autoriser les frais en lien avec le dépôt de la requête introductive d'instance dans le **dossier du Centre intergénérationnel**.
- Mandat donné à M^e Antoine La Rue pour le **renouvellement de l'abonnement** aux services professionnels (800 \$).
- **Embauche** de madame Annie Beaudoin à titre de technicienne en bâtiment à temps complet.
- **Démission** de Samuel Tousignant à titre de pompier volontaire.
- **Embauche** de Jean-Sébastien Le Roch à titre de pompier volontaire.
- **Lancement des travaux** du comité des ressources humaines dans l'évaluation du personnel d'encadrement et actualisation des contrats de travail.
- **Transport adapté** : renouvellement de l'adhésion (2,89 \$/habitant pour 2 768 habitants soit 7 999 \$), adoption des prévisions budgétaires et transmission d'attentes à la ville de Thetford.
- **Nomination** de Louis-Jacques Groleau à titre de représentant à l'Office municipal d'habitation pour deux ans.

- Appui à la démarche fédérale à la **création d'une ligne 988** pour la prévention du suicide.
- Appui au projet de loi pour la **mise en place d'un régime d'assurance-médicaments** public et universel.
- **Déroptions mineures** :
 - acceptée pour le 99, chemin Auclair pour l'agrandissement de la résidence et la construction d'un garage incorporé;
 - acceptée pour 360, chemin Sacré-Cœur Ouest pour la construction d'un garage;
 - refusée pour le 44, rue Jolicoeur puisque la demande est jugée majeure.
- **Dossier Groupe Nadeau** : recommandation municipale à la CPTAQ que la demande d'autorisation pour le renouvellement et l'agrandissement de la carrière ne va pas à l'encontre de la réglementation municipale.
- Appui donné à Quad Amiante dans le **projet de sentier 4 saisons** dans le secteur du mont Adstock.
- Modification du bail et autorisation de signature dans le dossier de la **tour de télécommunication** du mont Adstock.
- **Mandat** donné à Génomatrice Drummond pour l'entretien de la génératrice de la station de pompage.
- Demande au ministère des Transports de faire des **modifications de la courbe** accidentogène de la route 269.
- **Modification de la signalisation** par l'ajout d'un panneau interdisant le stationnement hivernal en face du 2 652, chemin de la Grande-Ligne.
- **Dépenses** :
 - pour le recouvrement de plancher du bâtiment de la patinoire de Sacré-Cœur-de-Marie (2 417 \$) et mandat à un entrepreneur local pour l'installation (1 000 \$) et pour le raccordement de la plomberie à Plomberie Turcotte (23 104\$);
 - pour des travaux d'amélioration de la voirie locale (161 174 \$);
 - pour le paiement #2 à Cité Construction pour des travaux du projet de déphosphatation sur le réseau d'égout de Sacré-Cœur-de-Marie (88 754 \$);
 - pour le paiement #3 à Les Constructions de l'Amiante pour les travaux de réaménagement des patinoires extérieures de Sacré-Cœur-de-Marie et de Saint-Daniel (112 619 \$);
 - pour l'achat d'une imprimante pour le service des loisirs (750 \$).
- **Contrats** :
 - À Cité Construction TM pour le platelage sur le pont du chemin des Cerfs (20 113 \$);
 - À SWB Entreprise pour l'aménagement de sentiers pédestres au mont Adstock (90 00 \$).
- Lancement d'un **processus de candidature** pour des préposés aux services généraux occasionnels.

LA MRC ADOPTE SON PLAN D'ACTION EN ENVIRONNEMENT

Gestion de l'eau, biodiversité et milieux naturels, aménagement du territoire, gestion des matières résiduelles et pollution lumineuse. Voilà les cinq grands enjeux au cœur du premier plan d'action en environnement de la MRC des Appalaches qui a été adopté le 18 novembre dernier.

Coordonné par le département de l'aménagement et de l'environnement de la MRC, l'exercice d'élaboration du plan d'action 2021-2023 a mis à contribution le comité consultatif en environnement formé d'élus municipaux, de représentants d'organismes environnementaux et de citoyens engagés. La participation de plusieurs dizaines de citoyens au sondage mis en ligne à l'été 2020 a permis d'enrichir les discussions du comité.

Chacun des cinq grands enjeux sont jumelés à des objectifs et à des moyens d'action. La MRC entend notamment promouvoir les bonnes pratiques d'aménagement des bandes riveraines des lacs et des cours d'eau. Elle encouragera le verdissement des milieux urbains et la végétalisation des bandes riveraines. Elle désire également mettre en valeur les paysages de la région, en réalisant un plan paysage sur le territoire de la MRC. En ce qui a trait à la saine gestion des matières résiduelles, la MRC proposera un projet d'économie circulaire visant à créer une symbiose industrielle. Pour atténuer la pollution lumineuse, la MRC pourra accompagner les municipalités qui souhaitent mettre en œuvre des recommandations proposées par la réserve internationale du ciel étoilé du Mont-Mégantic.

La MRC mettra en place différentes actions tournées, entre autres, vers la sensibilisation et le développement d'outils pour les municipalités. La MRC peut jouer ce rôle de coordination des activités en environnement et elle le fera dans cette optique. Elle partagera son expertise et en fera bénéficier les municipalités de son territoire. Le document est disponible sur le site Internet de la MRC des Appalaches en cliquant sur le lien suivant :

Plan d'action en environnement: <https://www.mrcdesappalaches.ca/fichiersUpload/fichiers/20201201160842-pae-2021-2023mrc-des-appalaches-version-finale.pdf>

LA SOURCE VOUS SOUHAITE UNE BELLE ANNÉE 2021!

Toute l'équipe-école et les élèves de notre école vous souhaitent une belle année 2021. Nous espérons qu'elle vous apportera joie, plaisir, bonheur, réconfort et surtout SANTÉ!

Profitez-en pour vous amuser dehors!



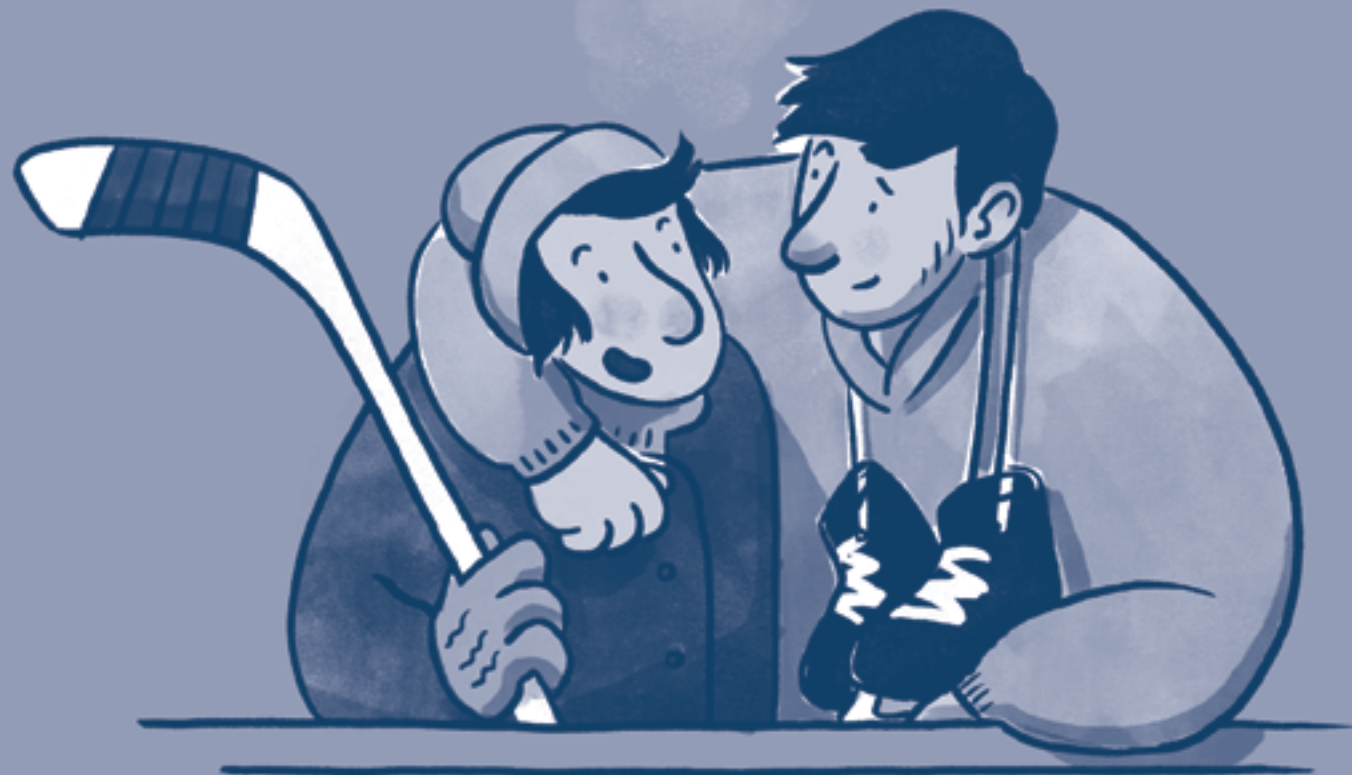
Groupe Nadeau, exploitant de la Carrière Lamothe



*Une année se termine, une nouvelle commence!
Que 2021 soit de nouveau la preuve de notre
collaboration et de votre réussite. Meilleurs vœux!*



Suivez-nous sur Facebook : Groupe Profectus



Profitez du temps passé en famille pour prendre soin de vous.

C'est possible que la situation actuelle suscite des émotions difficiles ou de la détresse. Pratiquer régulièrement des activités physiques que vous aimez, particulièrement en plein air, peut vous aider à aller mieux.

[Québec.ca/allermieux](https://quebec.ca/allermieux)

Info-Social 811

Nous accusons réception du nouveau plan de service et tarification du T.A.T pour 2021 et désirons faire savoir au conseil d'administrations notre déception sur l'ensemble de l'offre de services de ce nouveau plan qui ne tient nullement compte de la capacité de payer des personnes adultes vivant avec un handicap, de leurs besoins et des programmes qu'ils fréquentent.

Ce nouveau plan de service est à notre avis une offense faite à cette clientèle car il ne respecte en rien la vocation première que devrait avoir le T.A.T (transport adapté) : offrir un service permettant de favoriser et de promouvoir l'inclusion de celle-ci au plus grand nombre de programmes possibles et ce à un prix respectant leur capacité de payer. Ce nouveau plan provoquera l'appauvrissement d'une clientèle déjà au seuil de la pauvreté.

De plus, il est à notre point de vue « discriminatoire », du fait qu'il favorise les personnes vivant à proximité du service, pour qui la tarification et le kilométrage aura un impact moindre que pour les zones éloignées. Et encore, même en zone rapprochée, plusieurs ne pourront se permettre cette tarification et devront abandonner la fréquentation des programmes offerts mettant ainsi en péril l'existence même de ces programmes.

Nous sommes en 2020 et plutôt que d'appuyer le travail des intervenants des différents programmes tel que : Renaissance, L'Escale, CRDI, Centre de jour et OPHQ, qui se battent depuis des décennies afin d'ouvrir les portes des services d'éducation, de stages de travail, d'activités d'intégration sociale et de répit à ces personnes, la base du 2 jours/ semaine est dépassée et ne tient pas compte de la nouvelle réalité de nos enfants.

Oui, votre plan offre la possibilité « avec approbation » d'offrir des transports additionnels à « tarifs exceptionnels » exorbitants, mais si après la COVID, mon adulte récupère l'ensemble de ses activités, soit 2 jours pour l'école et 2 jours de travail, il devra déboursier 14\$/jour pour recevoir 5\$/jour pour son travail. Donc, pas assez d'argent pour payer la facture et plus rien pour ses dépenses personnelles. Ce qui revient à dire qu'il ne pourra plus profiter des programmes d'intégration, de socialisation qui lui permettent de se développer, d'évoluer et de s'épanouir.

Nous tenons aussi à vous faire remarquer que si notre enfant fréquente les programmes dans votre région, c'est qu'ils ne sont offerts qu'à Thetford Mines. Ce n'est pas par choix mais par imposition puisque tous les programmes sont centralisés chez-vous. Si notre enfant se tape une heure d'autobus adaptée matin et soir, ce n'est pas non plus par plaisir.

On nous explique que le montant du « tarif exceptionnel » est basé sur le tarif des taxis. Nous vous ferons remarquer que vous n'êtes pas un service de taxi MAIS une CORPORATION SANS BUT LUCRATIF desservant une clientèle bien spéciale qui a le mandat d'offrir et promouvoir l'intégration à tous les services ou programmes possibles par le moyen du transport.

Il est triste de constater que ceux qui sont le cœur et les poumons de l'accessibilité à ces programmes et à une vie meilleure pour cette clientèle seront aussi les responsables de la perte de ces services, d'une rétrogradation de leur développement et de la remontée des préjugés envers celle-ci puisqu'ils redeviendront à nouveau les méconnus d'une société qui pourtant grandit à leur contact.

En espérant qu'il vous sera possible de revoir votre plan afin de l'ajuster aux besoins et capacités réels de votre clientèle, nous vous remercions d'avoir pris connaissance de notre opinion.

Bien à vous,
Mme Rita Vigneault
Mère de Pierre-Luc Rhéaume, adulte vivant avec une Trisomie 21.

BON HIVER À TOUS!



Excavation Rodrigue et Fils Inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL



André Rodrigue,
propriétaire



Aqueduc - égoût - drainage - terrassement - creusage - nivelage
Vente et installation de fosses septiques - Marteau hydraulique
CAMION pour livraison de pierre, tuf, sable, terre et concassé
ESTIMATION GRATUITE

Meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité. Que l'année 2021 vous donne à réaliser, selon vos espérances, ce que vous désirez, tant pour vous que pour vos proches!

40, rue Notre-Dame, Adstock
Cell.: 418 334-6433
Tél.: 418 422-2089
Tél. et téléc.: 418 422-2388

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné par la soussignée que le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 11 janvier 2021 à 19h30, étudiera la demande de dérogation mineure suivante :

70, chemin du Lac-Bolduc (lot 5 448 950 du cadastre du Québec)

Demande de dérogation mineure pour autoriser ce qui suit : suite à la démolition de la résidence existante, la construction d'une résidence de deux étages avec une marge latérale gauche de 0.4 mètre et une largeur combinée des marges latérales de 5.03 mètres alors que la grille des usages et des spécifications du règlement de zonage numéro 69-07 pour la zone de villégiature VA 15 prescrit une marge latérale minimale de 2 mètres et une largeur combinée des deux marges latérales de 6.1 mètres.

Toute personne intéressée qui désire se faire entendre concernant cette dérogation peut, exceptionnellement, transmettre des questions ou observations au conseil municipal avant le vendredi 8 janvier 2021, 16h30 par les moyens suivants :

par courriel : urbanisme@adstock.ca

par courrier : à l'attention de M. Jérôme Grondin, 35, rue Principale Ouest, Adstock (QC) G0N 1S0

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDARE

AVIS est par les présentes donné par la soussignée que lors de la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2020, le Conseil a adopté le second projet de règlement numéro 263-20 amendant le règlement de zonage numéro 69-07. Le projet de règlement numéro 263-20 a pour objet de clarifier certaines définitions et d'en ajouter afin de faciliter la compréhension et l'application du règlement; de clarifier les normes relatives au coefficient d'emprise au sol dans les grilles des usages des zones de villégiature afin d'éviter toute ambiguïté

quant à l'application et l'interprétation du règlement; de modifier le tableau de l'article 10.3.3 par le retrait du terme « salle de bain » dans la norme spécifique numéro 5 relative garage isolé et par l'établissement de conditions supplémentaires concernant une « salle d'eau ».

Le projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'une disposition des règlements soit soumise à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Conformément à l'arrêté 2020-033 du 7 mai 2020, une période de réception de demande écrite se tiendra du 4 au 19 janvier 2021. Cette procédure remplace celle concernant l'enregistrement des personnes habiles à voter. Le projet de règlement est disponible sur le site internet à la page Règlements municipaux disponible à partir de l'onglet Services aux citoyens.

Sont susceptibles d'approbation référendaire les articles 5 et 6 du projet de règlement.

- Une demande concernant l'article 5 peut provenir des personnes intéressées sur l'ensemble du territoire.
- Une demande concernant l'article 6 peut provenir des personnes intéressées des zones suivantes : VA 1 à 19 (zones visées); VB 1 à 8 (zones visées); VR 1 à 22 (zones contiguës); ADC 1 (zones contiguës); Afa 1,3, 4 et 11 (zones contiguës); AFb 4, 6 et 7 (zones contiguës); CONS 2,3 et 4 (zones contiguës); FOR 1,2,4,5 et 6 (zones contiguës); FORéc 1 (zones contiguës); IDS 1 (zone contiguë); PA 3 et 4 (zones contiguës); PF 1 (zone contiguë).

Il est possible de consulter le plan de zonage sur le site Internet à la page Urbanisme et permis disponible à partir de l'onglet Services aux citoyens.

Toutes personnes intéressées qui désirent se faire entendre concernant ce projet de règlement peuvent transmettre des commentaires ou observations par écrit avant le mardi 19 janvier 16h30 par les moyens suivants :

par courriel : urbanisme@adstock.ca

par courrier : à l'attention de M. Jérôme Grondin 35, rue Principale Ouest Adstock (QC) G0N 1S0

Pour être valide, une demande doit remplir les conditions suivantes : indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient; être signée par au moins 12 personnes intéressées dans la zone

d'où elle provient (article 6) ou la Municipalité d'Adstock (article 5), ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone d'où elle provient n'excède pas 21 ; être reçue au plus tard le 19 janvier 2021.

Toute demande de scrutin référendaire doit être accompagnée d'une copie (photo, photocopie) de l'une des pièces d'identité suivantes : carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec; permis de conduire ou permis probatoire délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec; passeport canadien; certificat de statut d'Indien; carte d'identité des Forces canadiennes.

Est une personne ayant droit de signer une demande de participation à un référendum : toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplissait toutes les conditions suivantes le jour de l'adoption du second projet de règlement, soit le 7 décembre «2020 : être majeure, de nationalité canadienne et ne pas être en curatelle; être soit : domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et domiciliée au Québec depuis au moins 6 mois ou propriétaire d'un immeuble ou occupante d'une place d'affaires, dans une zone d'où peut provenir une demande, depuis au moins 12 mois; l'inscription étant alors conditionnelle à la réception, par la municipalité, d'un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant cette inscription / dans le cas des copropriétaires indivis d'un immeuble et des cooccupants d'une place d'affaires, il est nécessaire que la personne soit désignée, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou des cooccupants, comme étant celle qui a le droit de signer la demande en leur nom; l'inscription étant alors conditionnelle à la réception de ladite procuration par la municipalité / dans le cas d'une personne morale, il est nécessaire qu'elle désigne par résolution, parmi ses membres, administrateurs et employés, une personne ayant le droit de signer la demande et qui, le jour de l'adoption des seconds projets de règlement, soit le 7 décembre 2020, était majeure, de citoyenneté canadienne et n'était pas en curatelle.

Dans le cas où le nom de la personne ne figure pas déjà sur la liste des personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Municipalité, la demande doit également être accompagnée d'un document attestant son droit d'y être inscrite.

Toute personne qui assiste une personne habile à voter incapable de signer elle-même sa demande doit y inscrire : son nom; son lien avec la personne habile à voter (conjoint, parent ou autre); dans le cas où la personne habile à voter ne serait ni un parent ni un conjoint, une déclaration écrite selon laquelle elle n'a pas porté assistance à une autre personne qui n'est pas un parent ou un conjoint au cours de la procédure de demande de scrutin référendaire; une mention selon laquelle elle a assisté

la personne habile à voter; sa signature.

Toute disposition du second projet de règlement qui ne fera pas l'objet d'une demande valide de participation à un référendum, sera réputée comme ayant été approuvée par les personnes habiles à voter et pourra être incluse dans un règlement qui entrera en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À ADSTOCK, CE 14 DÉCEMBRE 2020.

La directrice générale, *Julie Lemelin*

RÉPERTOIRE DES ENTREPRISES

RAPPEL IMPORTANT

Le CPI d'Adstock effectue présentement une mise à jour du Répertoire des commerces et entreprises sur le territoire de la Municipalité d'Adstock.

Nous demandons votre participation afin de vérifier les informations vous concernant et nous confirmer si elles sont à jour ou non. Vous pouvez aller les vérifier avec le lien suivant :

<https://www.adstock.ca/developpement-socio-economique/repertoire-des-commerces-et-des-entreprises/>

Si elles ne sont pas à jour, prenez quelques minutes pour nous communiquer le nom exact du commerce ou de l'entreprise, le nom du responsable, l'adresse postale, les numéros de téléphone, l'adresse courriel, le site web et/ou le Facebook et une petite description de votre activité. Également, nous aimerions savoir si le commerce ou l'entreprise a fermé ses portes.

Si vous possédez une entreprise ou un commerce sur le territoire d'Adstock et que vous n'êtes pas répertoriés, veuillez contacter le CPI au 418 422-4031 ou par courriel au cpi.adstock@gmail.com afin de nous donner vos informations.

En nous communiquant vos coordonnées et une brève description de vos services, vous ferez partie officiellement du Répertoire des entreprises publié sur le site web de la Municipalité d'Adstock. C'est avec votre précieuse collaboration que le répertoire sera mis à jour et ainsi nous pourrions, gratuitement, faire connaître vos services à de nombreuses personnes. Merci!



53, rue du Parc, Adstock • Tél.: 418 422-4031 • cpi.adstock@gmail.com

Confection sur mesure et toit de bateau
Innovation



418 335.5000

216, Jalbert Ouest, Thetford Mines (Qc) G6G 7Y7, toutaneuf@bellnet.ca

Une nouvelle année commence, remplie de bonnes résolutions et d'espérance.

Qu'elle rime avec sérénité, épanouissement et prospérité.

Tous nos vœux pour 2021 !

 **SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK**



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE: : 13-14-20-21-27-28 janvier 2021
Mercredi-19h/20h-jeudi 14h/15h

PROCHAINE ÉDITION

15 JAN. 2021 DATE DE TOMBÉE POUR LES
 ARTICLES DE L'ÉDITION DE **FÉVRIER 2021**.
 INFO: LISE 418 422-2272 OU BERNADETTE 418 338-2531

MOIS DE L'ALZHEIMER

Un million de
 Canadiens
 recevront un
 diagnostic au
 cours de la
 prochaine
 décennie.
 Ils ont besoin de votre aide.

La maladie d'Alzheimer, en tant que maladie grave et prévalente, n'a été identifiée que depuis peu, bien qu'elle existe depuis le début de l'histoire humaine. Cependant, notre compréhension de la maladie n'est que relativement récente :

Au cours des 100 dernières années : la maladie d'Alzheimer a été formellement identifiée et nommée.

Au cours des 50 dernières années : nous avons effectué des avancées importantes pour reconnaître l'impact de la maladie d'Alzheimer et nous nous sommes engagés à découvrir des traitements et un remède.

Au cours des 20 dernières années : nous avons adopté plus de mesures pour combattre la stigmatisation entourant la maladie et soutenir les personnes atteintes, les familles et les proches aidants.

Beaucoup de progrès ont été réalisés, mais il reste encore beaucoup à faire.

INFO et DONS : www.alzheimerchp.qc.ca



**4
5**

[Lundi] Cueillette des ordures et des sapins de Noël

[Mardi] Retour des vacances au bureau municipal
13h00-16h00 : Retour des vacances au Comptoir familial de St-Méthode

**6
7
11**

[Mercredi] Bibliothèque fermée

[Jeudi] Bibliothèque fermée

[Lundi] 19h30 : **Conseil municipal** à huis clos.
 Suivi du maire sur Facebook à 19h00 le lendemain
 Cueillette de la récupération

**18
25**

[Lundi] Cueillette des ordures

[Lundi] Cueillette de la récupération

Profitez d'un accès Internet LTE
ENCORE PLUS RAPIDE

0 \$ Aucuns frais initiaux —
 c'est garanti!

Découvrez notre service le plus rapide, maintenant dans votre secteur!
L'installation est GRATUITE* — C'EST GARANTI!

CETTE PROMOTION SE TERMINERA BIENTÔT

Profitez des avantages de l'Internet LTE sans fil résidentiel avec Xplornet:

- ✔ **Débit atteignant 50 Mbps!**
- ✔ **Aucune limite de données**
- ✔ **Pour seulement 59,99 \$/mois!**
pour la première année. Coût de renouvellement de 69,99 \$/mois à partir de la deuxième année.

Maintenant
 2X plus
 rapide!

LTE 50

Notre connexion la plus RAPIDE qui soit!

**FRAIS
 D'INSTALLATION
 ET FRAIS INITIAUX**

0 \$

Aucuns frais pour le kilométrage,
 l'évaluation du site ou l'installation!

Composez le 1-844-964-2055 dès aujourd'hui.



XPLORNET
 Réseau à fibre optique d'Amérique

xplornet.com/fr

*Promotion en ligne, seulement pour nos services résidentiels à 50 Mbps LTE et Internet. Le service par satellite est donc exclus. Les installations nécessitent des services supplémentaires, antennes sur toits, autre équipement, etc. Les services de la présente promotion ne sont pas disponibles dans certaines régions. Pour en savoir plus, visitez xplornet.com. Jusqu'au 31 janvier 2021, nous garantissons que le forfait mensuel de 59,99 \$ couvre les données illimitées de 100 Gb. Si vous utilisez plus de 100 Gb, le service sera suspendu jusqu'à ce que vous payiez les données supplémentaires. Nous ne sommes pas responsables des interruptions de service dues à des problèmes de réseau ou à d'autres facteurs. Xplornet n'est pas une entreprise d'Internet. Xplornet Communications Inc. © 2020 Xplornet Communications Inc.